



Mars 2016 - n°03

L'essentiel

Le mensuel qui retrace l'essentiel de l'association des Entrepreneurs de l'Auxois

Un territoire
Une dynamique
Une économie
Des actions...

L'interview du mois

Rémy Heyte, proviseur
du lycée Eugène-Guillaume à Montbard

Actualités

Le château de Chailly, hôte de la plénière d'avril

Le Château de Chailly à Chailly-sur-Armançon accueillera la prochaine réunion plénière du Club le jeudi 14 avril à 18 heures. Au programme : visite de l'établissement, présentation du « PAC PME, un plan pour favoriser l'accès des PME à la commande publique » par le Conseil Départemental de la Côte-d'Or. Un dîner convivial au restaurant fraîchement « Le Rubillon » du château clôturera la soirée.

RDVPro « Maîtrise des réseaux sociaux »

Ce RDV intitulé « Maîtrise des réseaux sociaux : que faites-vous pour votre entreprise ? » aura lieu le 6 avril de 17 à 19 heures à la CCI 21 à Dijon. Destiné aux entreprises peu expérimentées sur les réseaux sociaux, il permettra de vous informer, rencontrer et questionner les spécialistes : Éric Poisse, Maître Sylvain Champloix, Aubin Amardeil, Bruno Dauphin et Flavien Troubat sur les risques pour votre entreprise et pour vos collaborateurs, les bonnes pratiques à mettre en place, les opportunités que représentent les réseaux sociaux, la stratégie à adopter. Gratuit sur inscription. Contact : severine.coiffard@cci21.fr.

Forum de l'alternance

La Mission Locale de Haute Bourgogne et Pôle Emploi, en partenariat avec les lycées du bassin de HCO, la CCI Côte-d'Or et la CMA, organisent le deuxième forum de l'alternance en Haute Côte-d'Or avec un pôle « Métiers » et un pôle « Conseils » le mercredi 11 mai de 9 h 30 à 14 h à l'espace Paul-Éluard à Montbard.

« L'attractivité passe aussi par des offres de formations qui incitent à venir et rester »

En mars, le club des **Entrepreneurs de l'Auxois** a tenu sa réunion plénière au lycée Eugène-Guillaume à Montbard. Rencontre avec son proviseur, Remy Heyte.

Présentez-nous l'établissement que vous dirigez.

Le lycée est un EPLE (établissement public local d'enseignement), dont la mission première est la formation qui s'articule autour de 2 pôles : l'industrie et la maroquinerie. Les apprenants accueillis peuvent l'être sous trois statuts : lycéen(ne)s, apprenti(e)s ou adultes en formation continue. Pour l'année 2015-2016, Le lycée accueille 186 lycéens, apprentis et alternants + les adultes en formation continue. Les effectifs des personnels sont : 19 (ETP) enseignants, 1 (ETP) documentaliste, 2 (ETP) éducatifs, 5 (ETP) surveillants, 3 administratifs, 1 santé, 1 direction, 14 (ETP) agents techniques territoriaux.

Les sources de financement pour le fonctionnement ont pour origine : le Conseil régional, l'État et les entreprises via la taxe d'apprentissage. Les salaires des enseignants sont pris en charge directement par l'État.

Précisions pour le GRETA21 : organisme de formation professionnelle continue, issu du Ministère de l'Éducation Nationale. Formations multisectorielles : industrie, tertiaire, maroquinerie, CND

À l'échelle du département, pour le G21 : 3.5M € de CA, 30 per-



Remy Heyte, proviseur du lycée Eugène-Guillaume à Montbard

sonnels administratifs, 150 formateurs tout statut confondu
Pour le site de Montbard : 650K€ de CA, 5 personnels administratifs, 40 formateurs tout statut confondu.

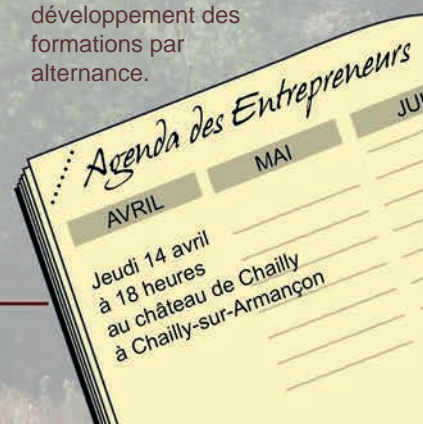
Quels sont vos projets à court et moyen termes ?

La pérennisation et l'augmentation des effectifs ; le développement de l'offre de formation en cohérence avec les besoins du bassin d'emploi HCO ; la mise en œuvre des actions d'accompagnement vers l'emploi des apprenants.

Comment, selon vous, peut-on développer « l'attractivité » du territoire ?

En développant des « pôles d'excellence », comme la maroquinerie. En proposant une offre de formations qui incite à rester ou à venir en Haute Côte-d'Or et s'y installer, grâce à des dispositifs d'accompagnement vers l'emploi local. En mettant en avant le savoir-faire de l'industrie de la

métallurgie.
Vous êtes un adhérent du club de l'Auxois : Quelles sont les raisons de votre adhésion ? Qu'attendez-vous du club ?
Depuis mon arrivée à Montbard, j'ai décidé de rencontrer les entreprises locales avec le GRETA 21, pour promouvoir nos actions et nos potentiels.
Adhérer au club, c'est pouvoir rencontrer et découvrir des activités différentes, se réunir autour de problématiques diverses...
Ce qui est surtout appréciable, c'est de se retrouver dans des moments de sincère et vraie convivialité. J'attends du club le maintien du soutien qu'il a toujours témoigné depuis mon arrivée : être l'interface facilitateur avec les adhérents, le soutien dans la promotion de mes actions, dont le développement des formations par alternance.





Plénière au lycée E-Guillaume à Montbard

La visite en images

La réunion plénière de mars a accueilli une quarantaine de personnes au lycée de Montbard. Retour en images.



Les intervenants

Le Greta 21



Ingrid CHIESA, conseillère en Formation Continue

Le GRETA 21, hébergé dans l'enceinte du lycée, propose des réponses formation sur mesure pour les besoins des demandeurs d'emploi, des entreprises et de leurs salariés. Le GRETA 21 met en oeuvre des formations courtes professionnalisantes, des certifications (diplômes, titres professionnels, CQP) et l'intégration de la validation des acquis de l'expérience dans des projets individuels ou collectifs dans différentes filières : Industrie-Métallurgie, Tertiaire, Sanitaire et social, Hôtellerie-Restaurant, Prévention Sécurité, Environnement.

Le plan emploi/formation

Le plan 500 000 vise à permettre à 500 000 demandeurs d'emploi supplémentaires de se former et sera financé exclusivement par l'État. Pour les employeurs, cela peut se traduire par des formations préalables au recrutement sur des personnes détectées. Le dispositif EMBAUCHE PME, quant à lui, consiste en une prime versée, sous conditions, mais cumulable avec l'ensemble des autres dispositifs existants (réduction générale bas salaire, pacte de responsabilité et de solidarité, CICE). Les embauches réalisées par les PME à partir du 18 janvier et jusqu'au 31 décembre 2016 bénéficient durant les 2 premières années du contrat d'une prime trimestrielle de 500 €, soit 4 000 € au total. Cette prime est versée pour les salaires jusqu'à 1,3 fois le SMIC soit 22 877 € bruts



Laurence LIENGME, directrice de Pôle Emploi Montbard-Châtillon

annuels pour une durée hebdomadaire de 35 heures.

Le dispositif IFMP

À la rentrée 2016, le dispositif IFMP (Intégration Formation Milieu Professionnel) « Vers l'Employabilité » sera expérimenté au Lycée Eugène-Guillaume. Il résulte de la réflexion d'un groupe de travail constitué d'enseignants, d'entreprises, de partenaires sur un constat partagé. Il consistera à impliquer les apprenants, les entre-

prises et les familles dans le parcours au sein de l'établissement en vue d'une meilleure intégration en milieu professionnel. Décliné en 3 modules (S'impliquer, Savoir-être, Sécurité), il visera à améliorer les attitudes et les comportements, les compétences en matière de représentation, de responsabilité et de sécurité.